



Assemblée générale

Distr.  
GENERALE

A/C.5/43/1/Add.1/Corr.1  
24 mai 1988  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

Quarante-troisième session  
CINQUIEME COMMISSION  
Point 115 de la liste préliminaire\*

BUDGET-PROGRAMME DE L'EXERCICE BIENNAL 1988-1989

MONTANTS ESTIMATIFS REVISES

Additif

PARTIE II

Mesures destinées à améliorer la situation dans les commissions  
régionales et dans les unités administratives du Secrétariat où  
le taux de vacances de poste est le plus élevé

Rapport du Secrétaire général

Rectificatif

1. Page 2, paragraphe 3

Pour le taux des vacances de postes d'administrateur au 29 février 1988,  
lire "16 %".

2. Page 2, paragraphe 4

Lire comme suit la première phrase :

4. La répartition par lieu d'affectation du taux actuel de vacances de poste (16,0 % dans la catégorie des administrateurs) qui est indiquée dans le tableau 1 montre que les unités administratives les plus gravement touchées sont les suivantes : le Conseil mondial de l'alimentation, avec 31,3 % 2/; les unités dont le siège se trouve à Nairobi [Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et Centre des Nations Unies pour les établissements

\* A/43/50.

humains (Habitat)], avec 28,3 %; la Commission économique pour l'Amérique latine et les Caraïbes (CEPALC), avec 28,1 %; la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), avec 26,8 %; et la Commission économique pour l'Afrique (CEA), avec 22,1 %.

3. Page 3, tableau 1

- a) Remplacer le renvoi à la note de bas de page a/ correspondant à Bagdad (CESAO), dans la colonne intitulée "Décembre 1987", par le chiffre "29,6";
- b) Remplacer le chiffre correspondant à Bagdad (CESAO), sous la colonne intitulée "Février 1988", par "26,8";
- c) Remplacer le chiffre correspondant au total, sous la colonne intitulée "Février 1988", par le chiffre "16,0";
- d) Supprimer la note de bas de page "a/".

-----